

La région

Et si on venait à marcher sur les mégots

GIRONDE Recycléo et Grès-de-Gascogne ont uni leurs forces pour développer une économie circulaire de recyclage de mégots. Ici, le déchet encombrant disparaîtrait dans un pavé

Valérie Deymes
vdeymes@sudouest.fr

Bon, on va commencer par ne pas parler la drole par terre pour avoir la chance ensuite de marcher dessus. Car où les piétons vont pouvoir bientôt fouler de leurs pas des pavés de céramique et... de mégots.

Et non, on ne cherche pas à vous enflammer ! Exit, le déchet du fumeur qui plombe les océans et la planète avec ses produits toxiques mettant pas moins de douze ans à se dégrader. En Gironde, une filière locale vertueuse de recyclage est sur le point de s'ancre grâce à deux TPE (Tites petites entreprises) : Recycléo, collecteur de déchets de bureau et donc de mégots, basé à Cestas (33), et Les Tuilleries Javat-Grés de Gascogne, entreprise familiale de plus d'un demi-siècle, sise à Cézac (33) fabriquant de tuiles et pavés. Un mariage sans raison mercantile mais un mariage de raison écoresponsable.

Mélangés à la terre et au four
D'un côté, Recycléo, petite société créée en 2017 collecte des mégots

dans des contenants dédiés, des cendriers « nudge » (autrement dit incitatifs) installés dans des entreprises et des administrations. Elle les trie de manière à ce que seuls papier, filtre et tabac restent dans l'escarcelle... ou plutôt dans le bac. Qu'en faire ensuite ? Il existe des filières, peu nombreuses, en France et en Angleterre. Mais transporter les mégots jusqu'à des destinations lointaines, a un coût élevé et une empreinte carbone peu compatible avec des ambitions de développement durable. D'où l'idée du directeur général de Recycléo, David Louis, de viser l'économie circulaire de proximité.

Il fait la connaissance de Xavier Jovay, PDG de la fabrique artisanale de céramique. Les deux chefs d'entreprises décident de mutualiser leurs ressources ou plutôt de tenter une aventure commune. « Pour notre part, après la collecte et le tri,

nous intégrons papier, filtre et tabac dans un processus de broyage et nous livrons la matière obtenue aux Grès de Gascogne », explique David Louis. Une sorte de gros mouton de poussière à l'oculor de tabac très forte que Xavier Jovay va mélanger à l'argile de grès. « La proportion de mégots reste faible », soulignent les deux chefs d'entreprise qui ne souhaitent pas dévoiler tous les secrets de fabrication. Bien qu'en la matière, en dehors du pourcentage de mégots intégré, la fabrication du pavémégo repose sur la même recette que le pavé céramique qui a fait la réputation de la petite société girondine et qui orne les trottoirs.

La première fourmée a été réalisée il y a quelques semaines. Le pavémégo est sorti du four. Les vestiges du fumeur sont invisibles et inodores. Mais sont-ils indolores et inoffensifs ? « Nous ne nous sommes pas lancés par hasard dans cette aventure », lâche David Louis. « Il faut savoir que l'on estime à 2 500 les produits toxiques et dangereux contenus dans une cigarette. Nombre qui atteint 4 000, une fois celle-ci fumée. Selon une étude



scientifique, il a été prouvé que portés à une température de plus de 360 °C, ces produits perdent de leur toxicité et de leur dangerosité. Ici, mélangés à la terre cuite, nous les portons à une température de 1 050 °C », ajoute le responsable de Recycléo.

Mis à l'épreuve du scientifique
Il n'est fait plus, néanmoins, pour Xavier et David. « Nous allons jusqu'au bout de la démarche. Nous allons soumettre notre prototype, pavémégo, à un consortium de scientifiques, d'ores et déjà identifié. Nous bénéficions d'une aide de la Région pour la financer et d'un

appui du Pôle européen de la céramique basé à Limoges. Il s'agit d'une analyse comparative par rapport à l'incinération et l'enfouissement de mégots, mais également une analyse d'impact atmosphérique et des lixivats, une analyse de la résistance mécanique et de la résistance au gel et à la chaleur, du produit final. »

Ce n'est qu'une fois la neutralité du prototype garantie que le pavé du fumeur pourra être commercialisé. « Nous tablons sur une commercialisation au premier semestre 2020. » Si on comprend que le mégot aîné fondu dans la terre cuite est un bon moyen de se



David Louis fournit les mégots et Xavier Jovay les incorpore dans le processus de fabrication des pavés céramique. (PHOTOS DONNAUD/VS)

débarasser d'un déchet encombrant et polluant, qu'apporte cette association à Xavier Jovay et à son entreprise ? « Un développement bien commercial avec de nouveaux clients soucieux d'intégrer une démarche écoresponsable », lâche l'intéressé qui devra, si le prototype donne satisfaction, investir dans une machine pour doser et distribuer les mégots.

On l'aura compris, il ne s'agit pas de faire du mégot l'ingrédient principal de la production des Grès de Gascogne mais de trouver, à

moindre coût et sans trop en rajouter au niveau de l'empreinte carbone, un point de chute de proximité à un déchet polluant bien encombrant. Et écraser de sa semelle, voire piétiner la cigarette symboliquement, ça pourrait bien le faire.

A noter que les deux TPE ont été lauréats du concours Artisans Innovateurs 2019, de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Gironde, il y a quelques jours. Le pavémégo est en lice maintenant pour un prix régional.

Biodiversité : la Région promet un territoire plus naturel en 2030

ENVIRONNEMENT Le comité écobiose, constitué d'environ 150 scientifiques, tous bénévoles, a rendu son rapport hier matin à Alain Rousset, le président de Nouvelle-Aquitaine.

Mais, selon son coordonnateur, Vincent Bretagnolle, chercheur au CNRS de Chizé (Deux-Sèvres), qui a salué « une initiative unique en France et même en Europe », ce rapport n'est pas une conclusion, c'est un commencement. Les scientifiques ne vont pas rentrer dans leurs bureaux ou leurs laboratoires, ils vont accompagner les politiques publiques dont la responsabilité incombe aux élus.

« Pour réussir, la préservation de la biodiversité ne peut pas reposer seulement sur les politiques publiques, les citoyens ou les entreprises mais sur les trois à la fois », affirme Vincent Bretagnolle. Avis partagé par Alain Rousset qui rappelle qu'« l'écobiose est « le résultat d'une volonté politique ». « Tout le monde doit sortir de sa bulle » ajoute-t-il.

« Si l'on ne crée aucune catégorie particulière, on ne peut pas se penser agriculteurs, souvent pointés du doigt pour leur usage des pesticides, si nuisibles à la biodiversité végétale et animale. La profession est consciente qu'elle doit tourner la page de l'agrochimie et qu'il n'y a plus d'acceptabilité sociale à propos des pesticides », répond Alain Rousset. Dans ces politiques, il faut embarquer tout le monde et sans le faire par la force.

Pour le président de Région, Écobilos est donc liée à Néo Terra, la feuille de route vers une transition écologique et énergétique, votée le 9 juillet dernier, désormais fil rouge de toutes les politiques régionales. « Il ne devait citer qu'un seul exemple des bienfaits de la biodiversité, Vincent Bretagnolle évoque les abeilles, qui, en tant qu'insectes pollinisateurs, ont permis d'améliorer, de manière spectaculaire, le rendement (de 30 à 40 %) et le revenu des agriculteurs. »



Alain Rousset, hier, entre Nicolas Thierry, vice-président de la Région, et Vincent Bretagnolle, coordonnateur d'Écobilos. (PHOTOS: VS)

La Région promet 25 nouvelles réserves naturelles en 2030
« Nous sommes pas témoins, il n'est pas trop tard pour agir », assure Nicolas Thierry l'un des deux vice-présidents écologistes de la Région.

Sortir des pesticides
Sur quoi peut justement déboucher ce rapport écobiose ? Les scientifiques rappellent tout d'abord que « les écosystèmes agricoles viticoles et forestiers abritent une riche diversité biologique. La biodiversité fournit aussi d'autres services dont bénéficierait l'ensemble de la société. »

Or, le rapport souligne que « cette biodiversité est en érosion accélérée dans tous les systèmes de production et en milieu artificialisé. Intensification des pratiques, uniformisation des paysages, introduction d'espèces envahissantes (comme le frelon asiatique) entraînent ou accélèrent le déclin de cette biodiversité. »

Les réponses aux observations scientifiques d'Écobilos se trouvent, selon Alain Rousset, dans la feuille de route Néo Terra : sortir des pesticides à l'horizon 2030 et, au même horizon, avoir 80 % des exploitations certifiées en bio ou en HVE (Haute Valeur Environnementale). La Région promet également 25 nouvelles réserves naturelles en 2030, deux fois plus de superficies gérées par les conservatoires des espaces naturels et enfin, le lancement d'un appel à projets d'intérêt « biodiversité » qui sera proposé à la session plénière de mars 2020.

Les agents supplémentaires seront spécialement recrutés dès 2020 pour accompagner Néo Terra avec une enveloppe de 67 millions d'euros qui sera soumise au vote des élus régionaux à la prochaine session des 16 et 17 décembre. **Benoît Lasserre**

Les routiers promettent de bloquer l'A62, l'A63 et l'A65

TRANSPORTEURS ROUTIERS Ils annoncent des barrages filtrants le 7 décembre

Les entreprises de transport routier et notamment les petites et les moyennes, emmenées par leur syndicat l'OTRE, entendent faire entendre leur colère samedi prochain 7 décembre en organisant des barrages filtrants pour les camions étrangers sur l'A62 à l'embranchement avec l'A65 (direction Mont-de-Marsan et Pau) à Toulouse et entre Langon et La Réole ainsi que sur l'A63 à hauteur de Cاست (40). Entre autres...

Ablouissement de fiscalité
Une colère contre le projet du



Les transporteurs français ont déjà mené des actions à la frontière belge, courant novembre. (PHOTO: IFR)

gouvernement de réduire de 2 centimes par litre soit 2 € par hectolitre le remboursement de la taxe intermédiaire de consommation sur les produits énergé-

que François Chollet, secrétaire général du syndicat des transports routiers de Lot-et-Garonne. « C'est un alourdissement de notre fiscalité qui va se traduire par un surcoût de 500 à 650 euros par camion et par an. »

Une éco-contribution
Cette mesure qui est l'article 19 du projet de loi de finance (PFI) 2020 est justifiée par le gouvernement comme un moyen légitime d'associer les transporteurs à l'entretien des infrastructures routières. « Ils y participent déjà et cette mesure va de nouveau épargner les camions étrangers utilisant les infrastructures nationales sans contribuer à leur financement », poursuit le responsable syndical. L'Assemblée nationale a, en première lecture le 19 novembre, voté

cette réduction du remboursement de la TICPE alors que le Sénat a voté contre, le 25 novembre. C'est donc en prévision d'un nouveau passage devant l'Assemblée nationale, qui aura le dernier mot, que les transporteurs mettent un coup de pression et avancent tous ensemble (OTRE) mais aussi la fédération nationale du transport routier et transport logistique de France) une alternative.

« Nous avons proposé la mise en place d'une éco-contribution, une taxe payable par le chargeur en fonction du volume et du tonnage de marchandises transportées. Une proposition qui a le mérite de répondre à la volonté initiale de la ministre, Elisabeth Borne, de taxer aussi les camions étrangers. » **V. D.**

Malgré le temps maussade samedi, les trois stations de ski alpin du Béarn ont réalisé un démarrage satisfaisant lors de ce premier week-end d'ouverture. À Gourette, les skieurs ont été comptabilisés à hauteur de 2 200 sur le week-end tandis que La Pierre-Saint-Martin enregistrait plus de 1 400 journées de ski. Enfin, à Artouste, les amateurs de glisse étaient dénombrés à 700 pour les deux jours.

Golfes : le réacteur 2 à l'arrêt après une fuite
TARN-ET-GARONNE L'unité de production n° 2 de la centrale nucléaire de Golfech « a été arrêtée hier matin

24 HEURES EN RÉGION

PYRÉNÉES
Plus de 4 200 skieurs dans les stations béarnaises

après la constatation d'une fuite vapeur sur une tuyauterie située en salle des machines, dans la partie non nucléaire des installations. » Le facteur serait d'être remis en fonctionnement jeudi dernier, après un arrêt programmé depuis le 5 octobre dernier pour assurer la recharge en combustible.

L'escrime contre-attaque avec le sabre laser
MONT-DE-MARSAN Depuis la rentrée, l'Étoile Sportive Montoise s'est dotée d'un nouveau cours : le sabre laser. Idéale pour les fans de « Star Wars », elle permet de dépoussiérer quelque peu la discipline. C'est une véritable arme, au même titre que l'épée ou bien le fleuret, que la Fédération française a reconnue en avril dernier.

Après la constatation d'une fuite vapeur sur une tuyauterie située en salle des machines, dans la partie non nucléaire des installations. » Le facteur serait d'être remis en fonctionnement jeudi dernier, après un arrêt programmé depuis le 5 octobre dernier pour assurer la recharge en combustible.

Après la constatation d'une fuite vapeur sur une tuyauterie située en salle des machines, dans la partie non nucléaire des installations. » Le facteur serait d'être remis en fonctionnement jeudi dernier, après un arrêt programmé depuis le 5 octobre dernier pour assurer la recharge en combustible.

Après la constatation d'une fuite vapeur sur une tuyauterie située en salle des machines, dans la partie non nucléaire des installations. » Le facteur serait d'être remis en fonctionnement jeudi dernier, après un arrêt programmé depuis le 5 octobre dernier pour assurer la recharge en combustible.

Un développement anarchique

ÉOLIEN « Trop c'est trop » ont dit hier les quatre présidents de l'ex-Poitou-Charentes

« C'est une première et certaine- ment pas une ultime étape ». Autour de François Bonneau, président du département de la Charente, ses trois homologues de l'ex-Poitou-Charentes se sont retrouvés, hier après-midi à Nanteuil-en-Vallée (1 450 habitants) pour dénoncer le développement anarchique de l'éolien en Nouvelle-Aquitaine. Le choix de cette commune du nord Charente ne tenait pas au hasard. Dans un rayon de 30 km, turbiné déjà 89 éoliennes, alors que 55 nouvelles sont autorisées et 96 en cours d'instruction.



Cartes à l'appui, ils dénoncent une situation « inégalitaire ». (PHOTO: ANNE LUCAS/VS)

Charentes, les Deux-Sèvres concentrent 50 % de la fabrication d'énergie éolienne, suivies de la Vienne, de la Charente puis de la Charente-Maritime. Quand l'ex-Aquitaine est à zéro mégawatt et l'ex-Île-de-France à 65 MW. « Ce que l'on veut aujourd'hui, ce sont des schémas de l'éolien, de la concertation et le respect des élus qui sont l'expression du sursilage universel sur le territoire », défend Bruno Bellin, président de la Vienne, venu à dessin avec le président des maires de son département. « Il faut aussi rétablir une égalité de traitement entre les départements de la région », ajoute Gilbert Favreau, président des Deux-Sèvres.

« Trop, c'est trop. » Tous dénoncent l'excès d'éolien, et non pas l'éolien. Pour Lionel Quillet, vice-président de Charente-Maritime (il représenterait Dominique Busseratou), président de l'Observatoire de l'éolien créé en 2018, « l'éolien entraîne l'éolien. C'est une exploitation industrielle, ne bouillons pas, on a laissé l'initiative à des commerciaux aujourd'hui, il y a déjà saturation dans les meilleurs endroits ». Bien décidés à faire bouger les lignes, tous déclament un « cadre organisé et accepté », un schéma et un moratoire régionaux. **Hélène Rietsch**